



LYCEE BLAISE-PASCAL

36, avenue Carnot

63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 04.73.98.26.50 FAX (intendance) 04.73.90.50.59

FAX (administration) 04.73.92.83.20

Courriel : blaisexp@ac-clermont.fr

Site : <http://lycee.blaisepascal.fr>

CLASSES PREPARATOIRES LITTERAIRES

FINALITES DES CLASSES DE LETTRES SUPERIEURES ET DE PREMIERE SUPERIEURE

→ Ces classes préparent en deux ans, aux deux concours d'entrée aux Ecoles Normales Supérieures : Ecole Normale Supérieure de Paris, rue d'Ulm et Ecole Normale Supérieures Lettres et Sciences Humaines (ENS-LSH) de Lyon. Le choix de l'école, et donc du concours, se fait au terme de la première année. Le lycée Blaise-Pascal prépare, en deuxième année, au concours de l'ENS Ulm (Paris). Il convient toutefois d'observer que la récente mise en place d'une banque d'épreuves écrites communes aux deux Ecoles rend moins crucial le choix entre préparation Ulm et préparation LSH ; les étudiants peuvent même, s'ils le souhaitent, se présenter à l'écrit aux deux concours.

Les résultats de la classe de Lettres Supérieures de Clermont permettent de la classer régulièrement **parmi les meilleurs de France**. En outre, les anciens khâgneux obtiennent les meilleurs taux de réussite aux concours de l'enseignement, au CAPES et à l'Agrégation.

☞ Ces classes préparent aussi aux concours d'entrée des Ecoles de Commerce (option Lettres) et à diverses formations qui recrutent à Bac + 1 ou Bac + 2 (Ecole du Louvre, IEP, écoles liées au cinéma ou à la photographie).

→ Des conventions avec les Universités clermontoises permettent aux étudiants CPGE qui ne réussiraient à aucun concours de poursuivre leurs études dans une faculté.

L'ENSEIGNEMENT

→ L'enseignement met l'accent sur la culture générale et sur l'acquisition de méthodes. Un système de devoirs et de colles (interrogations orales) offre un contrôle permanent des connaissances et des savoir-faire.

→ L'assistance et le suivi pédagogiques sont presque journaliers et en Première Supérieure le système d'options (groupe d'étudiants allant de 5 à 10 en moyenne) permet un **enseignement personnalisé**.

LETTRES SUPERIEURES (première année)

→ Matières enseignées :

L'enseignement comporte un tronc commun auquel s'ajoutent obligatoirement des matières optionnelles propres à chaque filière. Il est conseillé de suivre le maximum d'options pour ouvrir largement ses possibilités d'orientation à la fin de la classe de Lettres Supérieures et dans la perspective de la scolarité ultérieure à l'Université :

♦ **Tronc commun** : Français, Histoire, 1^{ère} langue vivante, Philosophie, Géographie, 2^{ème} langue vivante, langues et culture de l'antiquité. Langues vivantes enseignées à Blaise-Pascal : anglais, allemand, espagnol, italien.

♦ **Matières optionnelles** :

le choix des options est guidé par les équivalences souhaitées (L1, L2) : nombre **minimum** conseillé : 2.

a) **Langues anciennes** : 2 heures hebdomadaires, soit en latin, soit en grec, soit dans les deux langues. L'effectif des étudiants est réparti en plusieurs groupes de niveau.

Les élèves se spécialisant en Lettres Classiques doivent suivre les cours de latin et de grec.

b) **Géographie** : les deux heures supplémentaires optionnelles de géographie sont destinées aux futurs spécialistes d'histoire géographique du concours de l'ENS-LSH (Lyon) et très fortement conseillées aux futurs géographes ou historiens du concours Ulm.

c) **Histoire ancienne** : un enseignement supplémentaire de deux heures est très recommandé pour les futurs spécialistes d'histoire ou de Lettres Classiques (cours commun avec les élèves de Première Supérieure).

d) **Cinéma audiovisuel** : études cinématographiques (analyse filmique, économie du cinéma, écriture de scénarii, réalisation de films).

→ L'admission en Première Supérieure :

♦ Elle est décidée en fin d'année par le Conseil de Classe de Lettres Supérieures avec l'accord des professeurs de toutes les disciplines. **Cette admission donne droit à l'équivalence de la première année de licence (L1).**

♦ Les étudiants admis en Première Supérieure qui ne désirent pas poursuivre leurs études ont l'accès direct à la deuxième année de l'Université.

NB : Les élèves du lycée Blaise-Pascal qui, au terme de leur première année, choisissent de préparer le concours de l'ENS-LSH (Lyon) peuvent être accueillis dans un autre établissement (Saint-Etienne, Lyon, etc.).

PREMIERE SUPERIEURE (deuxième année)

→ **Matières enseignées :**

Les options assurées sont : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL, HISTOIRE ET GEOGRAPHIE, LETTRES CLASSIQUES, LETTRES MODERNES, PHILOSOPHIE, CAV, avec un horaire complémentaire variable selon la spécialité choisie (voir tableau).

Les élèves peuvent se présenter aux concours de l'Ecole Normale Supérieure Ulm. Il y a six épreuves dotées du même coefficient : ① Français ② Histoire ③ Philosophie ④ Langue vivante ⑤ Latin ou Grec ⑥ Spécialité.

→ Les étudiants admis à l'Ecole Normale Supérieure perçoivent un traitement substantiel pendant quatre ans, ont un logement assuré au centre de Paris et bénéficient de conditions privilégiées pour préparer l'agrégation et le doctorat. Différents concours sont proposés. Les étudiants pourront éventuellement se réorienter vers IEP, ENA ou entamer des études nouvelles.

→ Les élèves peuvent se présenter également aux concours des Ecoles Supérieures de Commerce (filière littéraire) qui comportent 7 épreuves : ① Dissertation littéraire ② Contraction de texte ③ Philosophie ④ Langue vivante 1 (ou latin) ⑤ Langue vivante 2 (ou latin) ⑥ Histoire ⑦ Géographie (ou LV 3).

→ **A la fin de l'année de Première Supérieure :**

Les étudiants peuvent, sur proposition du conseil de classe, obtenir l'équivalence de la 2^e année de licence dans les matières de spécialité indiquées ci-dessus et, en outre, en GEOGRAPHIE et en ITALIEN.

Les étudiants admissibles bénéficient de la possibilité de s'inscrire dans un cursus supplémentaire en plus de l'équivalence qui leur est accordée par le conseil de Première Supérieure.

CONDITIONS D'ADMISSION

→ Les inscriptions se font sur le site Internet du Ministère de l'Education Nationale (www.admission-postbac.fr). L'admission se fait au vu du dossier scolaire, des appréciations détaillées du Chef d'établissement et des Professeurs des **deux dernières années scolaires**. Les bacheliers de toutes les séries sont les bienvenus. Les dossiers des élèves seront classés par la Commission d'Admission présidée par le chef d'établissement. L'admission est définitive après notification du succès au Baccalauréat. L'assistance aux cours de latin (ou de grec) en classe de terminale est recommandée en vue de l'admission.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

→ **Des Bourses d'Enseignement Supérieur** peuvent être demandées pour cette classe. Se renseigner en février auprès du Chef de l'établissement fréquenté. Les élèves déjà boursiers doivent faire une nouvelle demande.

→ **Modes d'hébergement :**

IL N'Y A PAS D'INTERNAT POUR LES JEUNES FILLES. Elles peuvent être admises comme externes, demi-pensionnaires, ou internes non logés.

LES JEUNES GENS peuvent être admis comme externes, demi-pensionnaires, internes ou internes non logés. L'internat est fermé chaque semaine du samedi à 13 h au dimanche à 19 h. Les internes peuvent rentrer soit le dimanche soir avant 23 h, soit le lundi matin avant les cours. Compte tenu de cette obligation de fermeture hebdomadaire de l'internat, les élèves d'Outre-Mer et de l'étranger doivent être accueillis en Résidence Universitaire (s'adresser au CROUS) ou prendre une chambre en ville.

LES ETUDES ET LEUR ORGANISATION

HORAIRES DES CLASSES DE LETTRES SUPERIEURES

DISCIPLINE	LETTRES SUPERIEURES
------------	---------------------

TRONC COMMUN (enseignements obligatoires)		
Philosophie	4 h	
Français	5 h	
Histoire	5 h	
LV A (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien)	4 h	
LV B	2 h	
Langue et culture de l'antiquité :		
-Langue ancienne (Latin ou Grec) (normal ou débutant)	2 h	
-Culture antique	1 h	
Géographie	2 h	
EPS	2 h	
OPTIONS (enseignements au choix de l'étudiant – nombre non limité – nombre minimum conseillé : 2)		
Latin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cours normal ➤ Débutant 	2 h
Grec	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cours normal ➤ Débutant 	2 h
Géographie		2 h
LV B (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien)		2 h
Cinéma Audio-Visuel		4 h
TOTAL (horaire minimum)		31 h
Interrogations orales (« khôles »)		30 mn/discipline/trimestre. Y ajouter 1 h de préparation

HORAIRES DE LA CLASSE DE PREMIERE SUPERIEURE

Tous les candidats suivent des cours communs plus des cours correspondant à leur spécialité (option).

Enseignements obligatoires

Philosophie	6 h	Histoire contemporaine	4 h
Français	5 h	Langue vivante étrangère A	5 h
Langue ancienne A (Latin ou Grec)	4 h	Education Physique	2 h
TOTAL		26 h	
Interrogations orales (« khôles »)		30 mn/discipline/trimestre. Y ajouter 1 h de préparation	

Enseignements à option

LETTRES CLASSIQUES Langue ancienne B : ↳ Grec ou ↳ Latin Histoire ancienne	4 h 5 h 2 h	HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (sur programme) Histoire (commentaire de texte) Géographie	3 h 4 h
LETTRES MODERNES (3 auteurs au programme)	3 h	LANGUE VIVANTE ETRANGERE * LV A (2 auteurs au programme) LV B (facultative pour les non linguistes, obligatoire pour les linguistes)	5 h 3 h ou 5 h
PHILOSOPHIE (2 auteurs au programme)	3 h	CINEMA AUDIOVISUEL (sur programme)	4 h

Les étudiants de Première Supérieure doivent choisir une langue ancienne (latin ou grec). Les deux langues anciennes ne sont obligatoires que pour les étudiants inscrits en Lettres Classiques.

* Deux types d'épreuves en langue vivante à l'écrit :

- version + commentaire composé dans une langue ou version dans une langue + version-thème dans une autre d'où 2 horaires en fonction du choix.

Les étudiants de Lettres Classiques et d'histoire-géographie ne gardent généralement qu'une langue vivante, tous les autres peuvent suivre aisément une seconde langue vivante.